

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de réeducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0041430

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2574

Société : 95015

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENAYYER MOHAMED

Date de naissance :

15.07.1953

Adresse : Route Maghrib 83 N° 141 Agadir

Tél. 06 58 75 96 Total des frais engagés : 21700 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Tijani EL HARROUD
Chirurgie Générale et
Cancérologique
Professeur Agrégé de Chirurgie
INP: 083187215
CHU MFR-VI

Date de consultation : 19.12.19

Nom et prénom du malade : ABDELMOUSSA RACHID Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Cancerose mammaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

13 MArs 2020

MUPRAS
ABDELMOUSSA RACHID

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

(Signature)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/12/16	Chirurgie	1	100.00	Dr. Tijani EL HARROUDI Chirurgie Générale et Cancérologique Professeur Agrégé de Chirurgie

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL DIAZ Dr. Eliaziz Attia Tél. 036 412 70	15/12/94	214.000

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

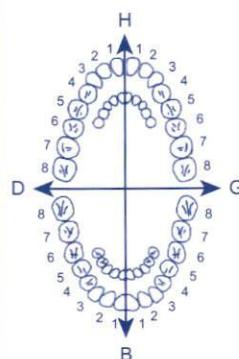
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <p style="text-align: center;"> H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B </p> <p style="text-align: center;">[Création, remont, adjonction]</p> <p>Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>	COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CLINIQUE ISLY

MEDICO-CHIRURGICALE

12, rue Abdelaziz Taâlibi - Oued Ennachef

Tél.: 05 36 70 07 01/02 - Fax : 05 36 70 02 49

OUJDA



مصحة إسلي

للهطب والجراحة

12 زنقة عبد العزيز الشعلبي، واد الناشف

الهاتف: 05 36 70 02 49 فاكس: 05 36 70 07 01/02

وجدة

Oujda, le 19/12/18 وحدة في

M^r Abdelloumeni

Dr. Atta de
Dr. Tijani EL HARROUD
Chirurgie Générale et
Cancérologique de Chirurgie
Professeur Agrégé de Chirurgie
INP: 087167215
Oujda

37024
① Fortimel



1 Flacon / 5

60,00

② Juvamine
1 CP / 5 le matin



21/12

Dr. Tijani EL HARROUD
Chirurgie Générale et
Cancérologique de Chirurgie
Professeur Agrégé de Chirurgie
INP: 087167215

PHARMACIE IAT
Oujda - N° 5
Dr. en Pharmacie
Rue Abdelaziz Attaalabi N° 5
Tél. 036712470 - OUJDA

3 160929 670351

JUVAMINE

Effervescent

Ginseng + Taurine

15 comprimés effervescents - arôme bubble gum.

Suisses

BORATOIRES
JUVA SANTE

Guarana (ginkgo) 2500 mg**
Aérosols toniques Bécomandat.



COMPOSITION pour 2 comprimés